



**Conseil de l'École Doctorale des Sciences de la Vie et de la Santé.
Relevé de décisions
Amphithéâtre du Collège Doctoral européen
22 juin 2016 (14h-17h)**

Présents : Cassel Jean-Christophe, Criscuolo François, Darbon Pascal, Dontenwill Monique, Dubow Mickael, Grégoire Aurélie, Guenot Dominique, Huguency Philippe, Kriegshauser Lucie, Loutre Romuald, Marquet Roland, Maucourt Bruno, Prévost Gilles, Puccio Hélène, Schuster Catherine, Simmon-Assmann Patricia, Simonin Frédéric, Tissier Mathilde.

Ordre du jour :

- * 1) Informations.
- * 2) Sélection des candidats pour le concours d'attribution des contrats doctoraux 2015.
- * 3) Programme « Espoirs de la recherche 2016, contrats doctoraux » de la FRM.
- * 4) Divers

PJ : Diaporama.

1° Informations : (Diapo 3)

Journée des docteurs le 24 juin 2016 (Diapo 3) : depuis 2009 et la création de l'Unistra, l'Université organise au Palais Universitaire une journée de remise des prix et des diplômes de doctorat. La date du vendredi 24 juin a été retenue en 2016. 700 personnes sont attendues dont 230 docteurs.

2° Sélection des candidats pour le concours d'attribution des contrats doctoraux 2015 (Diapos 4-9) :

Tous les dossiers sont traités anonymement.

Les auditions du concours sont le résultat d'un processus qui a débuté fin janvier 2016 par le choix des thèmes retenus par les Unités de Recherche. Le recrutement des doctorants a commencé avec l'ouverture des informations sur le site de l'ED début mai. Un rappel du calendrier est fait en séance (Diapo 4)

La répartition des contrats par ED est le reflet du nombre de HDR et de doctorats soutenus par année. En 2016, l'ED Vie et Santé dispose de 35 contrats doctoraux à répartir (Diapo 5). En 2012, 2013 et 2015, il y en avait 35, en 2014, il y en avait 36. Depuis 2014, tous les contrats sont attribués par concours.

Suivant le règlement intérieur de l'ED, le concours se décompose en un concours A et un concours B : 90 candidatures ont été reçues, 61 pour le concours A et 29 pour le concours B.

Les principes de sélection à l'audition sont rappelés : le concours A (Diapo 6) nécessite un interclassement des candidats de 12 spécialités de master dont la liste est inscrite dans le règlement au concours (Diapo 7). Il est établi sur la base des résultats en master.

Tous les calculs menant à l'interclassement ont été faits par Serge Potier et vérifiés indépendamment par Catherine Schuster. La note moyenne lissée est de 13,66 (Diapo 7). Quelques exemples sont montrés en séance et l'ensemble du classement est analysé. 45 candidats ont une note lissée supérieure à 13,66 (Diapo 8).

Les 29 candidatures en concours B sont alors détaillées (Diapo 9) et un avis dossier par dossier est proposé.

En conclusion, 15 candidats en concours B et les 45 candidats au concours A qui ont obtenu une note supérieure à la moyenne générale lissée sont retenus pour l'audition. La liste des 60 candidats est votée à l'unanimité des membres du conseil.



A noter que les résultats en master ou équivalent de l'ensemble des candidats retenus est proche de 14/20.

Enfin, la composition du jury qui comprend 4 membres externes est rappelée (Diapos 10, 11 et 12)

4° Programme « Espoirs de la recherche 2016, contrats doctoraux » de la FRM (Diapos 13 et 14).

La Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) a sollicité l'EDSVS pour qu'elle sélectionne 2 candidats bien classés dans le concours de l'ED en vue de sélection pour l'attribution d'un contrat doctoral de même type que celui attribué par concours. La date limite pour la remontée de ces candidatures (4 juillet) étant antérieure à celle des résultats au concours, il est proposé au Conseil de retenir 2 candidats de 2 masters différents ayant obtenu un excellent classement en Master dont le sujet de thèse est compatible avec les thèmes retenus par la FRM.

En cas de succès au concours et à la sélection FRM, le candidat renoncera au CDE par concours au profit du candidat non retenu le mieux classé dans la liste d'attente.

Ce dispositif est retenu à l'unanimité.

5° Divers :

Aucun point divers n'est traité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.

Serge Potier
Directeur de l'École Doctorale 414
Sciences de la Vie et de la Santé.